

15.11.2023 – 16:00 Uhr

## Nouveau Conseil de fondation dès 2024

Bern (ots) -

*Le nouveau Conseil de fondation du FNS est élu. Il rassemble des personnalités issues de la science, de l'économie et de l'administration.*

Le FNS est une fondation de droit privé avec un mandat d'encouragement de droit public. En qualité d'organe suprême, le Conseil de fondation a pour mission de préserver le but de la fondation et d'exercer la haute surveillance sur les activités des organes. Le mandat de quatre ans du Conseil de fondation actuel expire fin décembre 2023. Son Comité a maintenant élu le nouveau Conseil de fondation, qui entrera en fonction le 1er janvier 2024.

Le Comité a fait son choix parmi une liste de personnes sélectionnées au sein de quelques 200 dossiers de candidature. Sur la base des nouveaux statuts du FNS et dans le cadre de sa nouvelle organisation, il avait élaboré un profil global pour le Conseil de fondation à venir et chargé une commission de nomination d'organiser la procédure d'élection. La commission a fait des propositions après avoir conduit des entretiens avec 24 candidat-es.

### Majorité scientifique

Majoritairement issues du milieu scientifique, les personnes élues sont :

- Nikola Biller-Andorno
- Astrid Epiney
- Matthias Essenpreis
- Urs Frey
- Agnès Petit
- Didier Queloz

S'y ajoute la représentante de la Confédération nommée d'office, Laetitia Philippe. Le Conseil fédéral doit encore élire d'ici la fin de l'année la personne qui présidera le Conseil de fondation pour la période 2024-2027.

Le nouveau Conseil de fondation comprendra donc au total 8 membres, soit nettement moins qu'actuellement. Cette réduction de taille doit lui permettre de fonctionner de manière encore plus agile et flexible face aux nombreuses missions qui l'occupent. Les personnalités retenues couvrent le profil global défini, forment une équipe diverse et équilibrée, et réunissent les compétences, perspectives et expériences nécessaires pour assumer leurs tâches de surveillance, de gestion et de stratégie.

Les institutions partenaires du FNS seront quant à elles représentées dans un nouvel organe, l'Assemblée des délégué-es. Elles auront la possibilité d'y faire valoir leur avis et de contribuer officiellement aux réflexions et à l'évolution du FNS. Enfin, le projet de nouvelle organisation prévoit de renforcer les compétences stratégiques du Conseil de la recherche, en plus de son travail d'évaluation scientifique.

Le FNS remercie d'ores et déjà les membres du Conseil de fondation actuel pour leur travail durant les années écoulées. Outre la conduite du projet de nouvelle organisation en cours, il a veillé au bon fonctionnement de l'institution, et a défendu les intérêts des milliers de scientifiques durant une période difficile, marquée notamment par les conséquences de la non-association de la Suisse à Horizon Europe et des pressions budgétaires.

Le FNS est la principale institution suisse de promotion de la recherche. Il investit environ 1 milliard de francs par année dans des projets scientifiques et dans la carrière des jeunes chercheuses et chercheurs.

Le texte de ce communiqué de presse et de plus amples informations sont disponibles [sur le site Internet](#) du Fonds national suisse.

Contact:

Secteur : Communication;

Tél.: +41 31 308 23 87;

E-mail : [com@snf.ch](mailto:com@snf.ch)